



Monsieur Jean PANHALEUX
Directeur
BEA-TT
Tour Pascal B
92055 La Défense Cedex

La Plaine St Denis, le 22 juillet 2019

Chrono n° 14

Objet : Rapport d'enquête technique sur heurt d'un piéton à Ecommoy le 22 février 2018

Monsieur le Directeur,

Suite à la publication en juillet du rapport d'enquête technique sur le heurt d'un piéton par un train sur un passage planchéié le 22 février 2018 en gare d'Ecommoy, vous trouverez ci-dessous un point d'avancement des suites que SNCF Mobilités donne à la recommandation R4 reprise dans votre rapport.

Cette recommandation préconise d'étudier et de déployer de nouvelles solutions de sensibilisation visant, pour les voyageurs amenés à emprunter des traversées de voies, à élever leur conscience des risques et à les amener à adopter de réels comportements préventifs de ces risques.

En plus des mesures déjà engagées dans les situations de desserte de gares équipées de TVP (signalétique en gare, annonces à bord et en gares, distribution de flyers dans les gares...), SNCF Mobilités va enrichir le contenu des présentations effectuées lors des interventions en milieu scolaire. A partir de l'identification des situations à risque dans l'environnement ferroviaire de chaque établissement scolaire, le message de prévention sera personnalisé au contexte local pour une meilleure sensibilisation des jeunes.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter. Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Damien PALLANT
Directeur Sécurité SNCF Mobilités